

## Xylitol Pot de chewing-gum saveur cannelle 30 unités

EAN: 4250107650547 FABRICANTE: MIRADENT



*Il a été démontré que mâcher de la gomme sucrée à 100 % au xylitol réduit la plaque dentaire. Une plaque dentaire abondante est un facteur de risque de développement de caries chez les enfants. L'effet positif est obtenu si 2 à 3 g de gomme sucrée à 100 % avec du xylitol sont consommés au moins 3 fois par jour après les repas.*

### LA DESCRIPTION

#### Gomme sans sucre au xylitol

- 100% édulcoré au xylitol.
- Sans aspartame, sorbitol, lactose.
- Contribue à la minéralisation des dents\*.
- Réduit le risque de caries chez les enfants\*\*.
- Réduit la plaque dentaire\*\*.

\*L'effet positif est obtenu en mâchant du chewing-gum contenant du xylitol pendant au moins 20 minutes après avoir mangé ou bu. (Manger des aliments contenant du xylitol au lieu du sucre aide à maintenir la minéralisation des dents.)

\*\*Il a été démontré que mâcher de la gomme sucrée à 100 % au xylitol réduit la plaque dentaire. Une plaque dentaire abondante est un facteur de risque de développement de caries chez les enfants. L'effet positif est obtenu si 2 à 3 g de gomme sucrée à 100 % avec du xylitol sont consommés au moins 3 fois par jour après les repas.

**Ingrédients Cannelle** : édulcorant : xylitol, gomme base, arôme, épaississant : gomme arabique, humectant : glycérine, émulsifiant : lécithine (tournesol), colorant : carbonate de calcium, agent d'enrobage : cire de carnauba.

Cannelle, pour 100 g par gomme (1 g)

Énergie 746 kJ / 170,4 kcal 7,46 kJ / 1,70 kcal

Glucides / Koolhydrates 71 g 0,71 g



## Xylitol Pot de chewing-gum saveur cannelle 30 unités

**EAN:** 4250107650547    **FABRICANTE:** MIRADENT



Notes : Chewing-gum avec édulcorant. Une consommation excessive peut avoir un effet laxatif ! Faites attention à une alimentation équilibrée et variée et à un mode de vie sain.

Quantité quotidienne recommandée : Adultes 1 à 10 pièces.

Ne convient pas aux enfants de moins de trois ans (risque d'étouffement en cas d'ingestion). Danger pour la vie des animaux domestiques.

